

Conseiller en Insertion Professionnelle (C.I.P)

Titre professionnel du Ministère de l'Emploi de niveau III
Créé par arrêté du 21 octobre 2003 (J.O. du 8 novembre 2003)
Modifié par arrêté du 22 décembre 2004 (J.O. modificatif du 22 mars 2008)

Vous êtes salarié

• dans un atelier et chantier d'insertion, une entreprise d'insertion, une régie de quartier, un atelier d'adaptation à la vie active, une association intermédiaire, une entreprise de travail temporaire d'insertion...

⇒ Vous pouvez accéder au titre CIP par une formation qualifiante

L'action est organisée en un cycle professionnalisant d'une durée modulable, de 2 à 9 mois environ (soit de 245 heures à 770 heures). Afin de répondre à certains impératifs d'organisation des structures, la formation peut être organisée sur un parcours de 24 mois.

La formation se compose de 4 modules qualifiants de 5 semaines chacun, entrecoupés par des périodes de retour en entreprise. A l'issue du parcours de formation, le candidat bénéficie d'une période de préparation à la validation de 2 semaines.

Vous avez une expérience professionnelle en rapport avec le titre CIP

⇒ Vous pouvez accéder au titre CIP par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Si vous justifiez en tant que salarié et/ou bénévole d'une expérience professionnelle de 3 ans en rapport avec le titre visé.

Le parcours VAE s'organise en 4 étapes :

- La constitution d'un dossier de recevabilité
- La constitution et la remise d'un Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP) qui décrit, par activité type en lien avec le titre visé, sa propre pratique professionnelle valorisant ainsi les compétences acquises
- Une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée appelée « épreuve de synthèse »
- Un entretien avec le jury

Vous souhaitez vous faire accompagner dans votre démarche de VAE

⇒ Un accompagnement d'une durée maximale de 14 heures vous est proposé

L'organisation varie en fonction des besoins de chaque candidat. L'accompagnement est réalisé par un professionnel qui maîtrise le secteur de l'iae et le référentiel CIP. Le travail d'accompagnement nécessite un engagement réciproque qui est l'objet d'une contractualisation.

TARIFS : Renseignez-vous auprès du Centre AFPA de Pessac

⇒ FORMATION

Coût pédagogique

La formation ne démarrant qu'en 2009, nous ne connaissons pas actuellement les montants totaux de prise en charge par les différents partenaires de la plateforme.

⇒ V.A.E.

Coût global : 1 190 €

(14 h d'accompagnement)

Possibilité de prise en charge totale ou partielle

Coût lié au transport, repas et hébergement des stagiaires : renseignez-vous auprès de votre OPCA
Hébergement et restauration possibles au centre AFPA Pessac : consulter le centre

L'accès au titre CIP est porté par la plateforme de professionnalisation
InfoPro iae Aquitaine avec le soutien des partenaires institutionnels et des OPCA.



PROGRAMME FORMATION

Une session d'introduction

1 – Accueillir des personnes en difficulté d'insertion et analyser la demande pour favoriser la démarche d'accompagnement

- Informer et orienter une personne ou un groupe de personnes en difficulté sur les ressources en matière d'insertion sociale et professionnelle
- Analyser la demande et les besoins en appréciant le caractère d'urgence de la situation
- Réguler les comportements et /ou les situations problématiques en gérant les flux et les temps d'attente pour créer les conditions d'un accueil personnalisé
- Mettre à disposition des informations en fonction de la situation et en respectant les règles de confidentialité
- Rechercher et traiter l'information utile (sur les mesures, les ressources, l'emploi et le territoire...)
- Assurer le montage et le suivi des dossiers administratifs (ou y participer) en utilisant les mesures en vigueur facilitant l'insertion
- Analyser et formaliser sa pratique dans l'activité concernée

2 – ACCOMPAGNER LES PERSONNES DANS LEUR PARCOURS D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

- Construire et contractualiser avec la personne son parcours d'insertion sociale et /ou professionnelle
- Suivre la progression et évaluer les objectifs propres à chacune des étapes du parcours (et en tant que de besoin avec les professionnels également concernés)
- Assurer une médiation efficace vers l'emploi, notamment dans le respect des pratiques non discriminantes
- Travailler en équipe, en réseau ou en partenariat pour proposer et assurer la mobilisation de ressources en fonction des besoins et des urgences

3 – METTRE EN ŒUVRE DES RELATIONS AVEC LES EMPLOYEURS EN MATIÈRE D'INSERTION

- Apporter un appui technique aux employeurs en matière d'insertion (recrutement, besoins en formation et qualification...)
- Assurer une médiation entre les logiques des publics en insertion et celles des employeurs pour rapprocher l'offre de la demande
- Elaborer et négocier des modes de collaboration

4 – PARTICIPER AU MONTAGE ET A LA CONDUITE DE PROJETS DANS LE CHAMP DE L'INSERTION

- Elaborer un projet et formaliser en équipe, réseau ou partenariat, un cahier des charges, un plan d'action, une réponse à appel à projet à partir d'éléments de diagnostic

- Mettre en oeuvre les différentes étapes opérationnelles du projet (moyens, communication...)
- Elaborer et mettre en oeuvre le dispositif d'évaluation d'un projet en concertation avec l'équipe
- Participer à des réunions de travail, rédiger les comptes rendus et les proposer à la validation de l'équipe projet

Un accompagnement à l'écrit pendant la formation

Une session de validation et de préparation à la soutenance

Conditions d'admission

Niveau Bac ou équivalent + une expérience d'un an dans le champ de l'insertion et de l'accompagnement de publics en difficulté

Un entretien de motivation et une session de positionnement préalable à l'entrée en formation

Intervenants

Une équipe pédagogique de formateurs de l'AFPA Aquitaine

Intervenants des réseaux ; professionnels des SIAE

Des structures Emploi/Formation partenaires de la plateforme de professionnalisation InfoPro iae

Lieu de formation

Centre AFPA de Pessac (Gironde)
94 ave de Canéjan - 33600 Pessac

Calendrier prévisionnel

Entretiens de positionnement : sur RDV
Démarrage de la formation prévue en septembre 2009

CONTACT

Plateforme InfoPro iae Aquitaine

Violette Picard Seguin, coordinatrice
AFPA Pessac

94 ave de Canéjan - 33600 Pessac

Tél. : 05 57 89 18 03

Fax : 05 57 89 18 01

violette.picard-seguin@afpa.fr

Partenaires

Valérie Clarens, GARIE

valerieclarens.garie@orange.fr

Jean-Pierre Teycheney FNARS Aquitaine

fnars.aquitaine@orange.fr

